MANAGEMENT TRANSVERSAL DANS L'ASSURANCE

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AB045	2 jours - 14 h	Perfectionnement	Présentiel ou à distance	1373,00€

LIEUX ET DATES:

PARIS

- Du 01/06/2023 au 02/06/2023

OBJECTIFS

- Adopter les bonnes techniques et postures pour réussir en tant que manager transverse.
- Définir son profil de manager transverse.
- Bien identifier ses stratégies et organisations pour mener à bien les missions confiées.

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à <u>moinscriptions@ifpass.fr</u>

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Apports théoriques, méthodologie d'analyse et de stratégie, travail en sous groupe et mises en situation.

Formateur(s):

Cette formation est animée par un professionnel du management, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME

- A. Enjeux et finalités du management transversal
- B. Place et spécificités des fonctions transversales dans les organisations
- 1. Situer les fonctions transversales par rapport aux autres modes de fonctionnement
- 2. Repérer les spécificités et les logiques de fonctionnement des fonctions transversales
- 3. Configurations transverses
- 4. Limites des responsabilités transversales
- C. Rôles, responsabilités et spécificités du manager transversal
- 1. Son positionnement et sa légitimité dans l'organisation
- 2. Responsabilités du manager transversal
- 3. Rôles du manager transversal
- 4. Pouvoirs et valeur ajoutée du manager transversal
- 5. Profil du manager transversal
- D. Manager transversal stratège
- 1. Cadrer ses objectifs
- 2. Lister les acteurs concernés de près ou de loin par la mission
- 3. Supposer les impacts positifs et négatifs de sa mission sur les acteurs sélectionnés
- 4. Identifier les ressources et marge de manoeuvre dont disposent les acteurs pour freiner ou faire avancer la mission
- 5. Sélectionner des alliés
- 6. Se donner des leviers d'action
- E. Initier et maintenir la coopération
- 1. Définitions autour de la notion de coopération
- 2. Conditions de la coopération
- 3. Construire la coopération à partir de la dépendance et de la confiance
- 4. Partager les responsabilités avec la ligne hiérarchique
- 5. Réflexions sur partage, transversalité et influence
- F. Bâtir des référentiels communs
- 1. Repérer les grands principes
- 2. Méthodologie pour construire un référentiel commun
- 3. Choisir sa stratégie d'approche : 6 approches possibles en négociation
- 4. Observer quelques principes clés pour communiquer avec tous les continents
- 5. En synthèse
- G. Impact des missions transversales sur les acteurs
- 1. Types de ressources personnelles impactées par les missions transversales
- 2. 4 mécanismes de coordination par la standardisation et leurs impacts sur les ressources
- 3. Impacts des autres mécanismes de standardisation

Validation des acquis :

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM...
- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation

Personnalisation parcours:

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Toute personne qui se voit confier une mission transversale

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap: L'IFPASS met en place des

aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat. Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici

PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes. AB064+AB049+AB069

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à <u>mo-inscriptions@ifpass.fr</u> au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

1373,00 € Exonérés de TVA Déjeuners offerts

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 16/12/2025 à 23:06